

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): 1. Le ministre de la Justice de Terre-Neuve, M. Hickman, et M. Allmand, qui était alors solliciteur général du Canada, ont rendu publiques, dans un communiqué conjoint en date du 9 novembre 1973, les recommandations d'un comité formé en octobre 1972, conformément à un accord entre les gouvernements de Terre-Neuve et du Canada, pour analyser et évaluer les services correctionnels de la province de Terre-Neuve. Le comité recommandait, entre autres, de remplacer le pénitencier de Sa Majesté à St-Jean (T.-N.), pour lequel le gouvernement fédéral fournirait une contribution importante. Il n'était pas mentionné, dans le communiqué, quand débiterait ou devrait débiter la construction des installations destinées à remplacer le P.S.M. Des efforts sont faites depuis un certain temps sous forme de négociations entre les deux gouvernements pour mettre en œuvre les recommandations du rapport du Comité.

2. a) Toutes les études d'experts-conseils sont censées se terminer à la fin de mai 1977. b) Non.

3. Non. a) Sans objet. b) (i)—(iii) Cette question est à l'étude.

LE MINISTRE SANS PORTEFEUILLE—LES ATTRIBUTIONS

Question n° 1816—M. Epp:

1. Quels sont les devoirs et responsabilités du ministre sans portefeuille?

2. a) Quel est l'effectif de son personnel, b) à combien s'élèvent les dépenses totales de ce ministère depuis sa création, le 3 novembre 1976, c) quel espace occupent les bureaux de ce ministère?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): 1 et 2. a) Voir la réponse à la question 1316, déposée le 11 février 1977.

2. b) Pour la période du 31 novembre 1976 au 31 janvier 1977—\$14,178.69. c) Un bureau comprenant deux pièces assigné par la Chambre des communes.

M. PAUL TELLIER

Question n° 1819—M. Jones:

Le premier ministre a-t-il annoncé, le 4 février 1977, que M. Paul Tellier serait nommé sous-secrétaire à la coordination du Cabinet pour les relations fédérales-provinciales et, dans l'affirmative, a) quel traitement recevra-t-il, b) quelles études et activités coordonnera-t-il pour répondre aux défis soulevés à l'heure actuelle par la question de l'unité nationale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui. a) \$41,500-\$47,000, b) Les études et activités en cours ou qui devront être entreprises par les ministères et agences du gouvernement canadien.

LES TRAVAUX DU M.T.P. DANS LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE D'ABITIBI

Question n° 1983—M. Laprise:

1. Quels travaux ont été exécutés ou en cours par le ministère des Travaux publics dans la circonscription électorale d'Abitibi au cours de l'année financière 1975-1976?

2. Quels travaux le ministère des Travaux publics projette-t-il réaliser au cours de l'année financière 1977-1978 dans la circonscription électorale d'Abitibi?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics): 1. Les travaux suivants ont été exécutés ou étaient en cours en 1975-1976:

Questions au Feuilleton

Endroit et description	Coût des travaux
Amos (Québec)—Réfection générale du bureau de poste	\$36,291.13
LaSarre (Québec)—Aménagements au deuxième étage de l'immeuble du Gouvernement du Canada	56,181.63
Macamic (Québec)—Amélioration du réseau électrique de l'immeuble du Gouvernement du Canada	4,095.00
Val d'Or (Québec)—Système de ventilation et réfection de l'immeuble fédéral	12,643.17
Duparquet (Québec)—Réfection du bureau de poste	1,576.87
Normétal (Québec)—Réfection du bureau de poste	1,298.16
Saint-Marc-de-Figuery—Installation de chaufferettes; école agricole	14,259.86
Amos (Québec)—Réfection générale du bureau de poste	9,500.00
Amos (Québec)—Aménagement paysager intérieur du Centre de main-d'œuvre du Canada	25,000.00
LaSarre (Québec)—Réfection intérieur du Centre de main-d'œuvre du Canada	25,000.00
LaSarre (Québec)—Réfection générale du bureau de poste	4,500.00
LaSarre (Québec)—Installation d'un écriteau lumineux au Centre de main-d'œuvre du Canada	1,175.00

2. Le ministère des Travaux publics envisage de réaliser les travaux suivants au cours de l'année 1977-1978:

Endroit et description	Coût des travaux
Amos (Québec)—Réfection de l'installation de climatisation de l'immeuble du Gouvernement du Canada	15,000.00
Dubuisson (Québec)—Reconstruction du quai Cadillac (Québec)—Lac Preissac—Réparation du quai et de la rampe	25,000.00
Lac Hébertcourt—Rapide Danseur (Québec)—Réparation du quai	8,000.00
Lac Abitibi—Clerval (Québec)—Construction d'un quai et d'une rampe	25,000.00
Saint-Félix-de-Dalquier (Québec)—Construction d'un quai	25,000.00
Amos (Québec)—Rivière Harricana—Revêtement et amélioration du quai	9,000.00

L'AUGMENTATION OU LA DIMINUTION DE CERTAINES IMPORTATIONS

Question n° 2033—M. Herbert:

Quel est le pourcentage d'augmentation ou de diminution des importations au cours des dix dernières années en dollars a) actuels, b) constants (i) de chaussures (ii) d'appareils de télévision, de radio et de télécommunication (iii) de nouvelles automobiles (iv) de tissus?

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada nous communique les renseignements suivants: le pourcentage d'augmentation des importations de 1976 par rapport à 1967 est le suivant:

	a) Dollars actuels (courants) %	b) Dollars constants %
(i) Chaussures et bottes	355	156
(ii) Téléviseurs, radios, phonographes et autres appareils de télécommunication	201	193
(iii) Voitures neuves	269	187
(iv) Vêtements de dessus et autres vêtements et accessoires du vêtement	504	240